



Revalorisation de pension alimentaire

Par **vicdan**, le **15/12/2008 à 17:55**

bonjour, rndivorcer depuis 1997 avec 2 enfants la pension alimentaire na jamais était revaloriser ! quel lettre envoyer? y a t'il effet rétroactif? si oui sur combien de temps!! merci de m'accorder de votre temps pour répondre!ncordialement

Par **jeetendra**, le **15/12/2008 à 19:34**

bonsoir, allez sur legavox.fr dans mon blog, lisez l'article sur l'obligation alimentaire, cordialement

Par **vicdan**, le **15/12/2008 à 21:15**

Tous mes remerciements très bon blog vous avez des articles très bien fournies et merci de votre réponse si rapiderncordialement